



Fiche récapitulative : Se déplacer en toute sécurité

Constat :

Les jeunes licenciés (et leurs parents) utilisent différents moyens de transport pour se rendre au stade. A un âge où ils sont encore peu conscients des risques liés à ces modes de transport, il est important de les sensibiliser aux règles de sécurité leur permettant de s'en prévenir.

Je me déplace en toute sécurité :

- A pied :

- Je traverse sur les passages piétons et s'il n'y a pas de passage, je choisis un endroit où je vois bien les véhicules arriver et où les véhicules me voient bien.



- A vélo :

- Je porte un casque et un gilet rétro-réfléchissant (obligatoire la nuit hors agglomération).
- Je vérifie régulièrement l'état de mon vélo (freins, lumières, dispositifs réfléchissants).



- A cyclo :

- Je mets mon casque et je l'attache. La nuit, je mets un gilet rétro-réfléchissant pour être mieux vu.
- Je ne trafique pas mon cyclo pour qu'il aille plus vite et ne bois jamais de l'alcool avant de conduire.



- En voiture :

- Je mets toujours ma ceinture de sécurité même pour un trajet court.
- Et si je mesure moins d'1m35, je m'installe sur un rehausseur.



Le saviez-vous ?

« Les jeunes (de 15 à 24 ans) sont les premières victimes de l'insécurité routière. Chaque année, environ 700 jeunes de moins de 20 ans sont tués lors d'accident de la circulation et environ 24 000 sont blessés. Parmi ces derniers, beaucoup gardent des séquelles à vie et ne peuvent plus envisager la pratique sportive comme auparavant ! »

